

Prélèvement automatique Cotisation 2012/2013

NOM : **Prénom** :

Montant de la cotisation : + **caisse de solidarité** :

Remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous.

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou de caisse d'épargne (RICE).

Attention, un chèque annulé ne peut remplacer un relevé d'identité.

Choisir l'une des deux options :

Je choisis la tacite reconduction annuelle jusqu'à annulation de ma part.

Je souhaite renouveler la demande de prélèvement chaque année.

(Dans ce cas, votre demande doit nous parvenir avant le 1^{er} octobre.)

Les prélèvements seront effectués sur 10 mois de septembre à juin.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier. Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à un exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/80 de la Commission Informatique et Libertés.

Ne remplir cette partie qu'en cas de première demande.

ORGANISME CREANCIER	NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR								
SYNDICAT SUD EDUCATION CRETEIL	569 820								
NOM, PRENOM et ADRESSE du débiteur	COMPTE A DEBITER								
	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 50px; height: 25px;"> </td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 50px; height: 25px;"> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Code Etablissement</td> <td style="text-align: center;">Code Guichet</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 150px; height: 25px;"> </td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px; height: 25px;"> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Numéro de Compte</td> <td style="text-align: center;">Clé RIB</td> </tr> </table>			Code Etablissement	Code Guichet			Numéro de Compte	Clé RIB
Code Etablissement	Code Guichet								
Numéro de Compte	Clé RIB								
NOM et ADRESSE de l'ETABLISSEMENT TENEUR du COMPTE à DEBITER	Date et signature:								

FORMATION DES PES EN 2012-2013

2012/2013: 250 PES

1) Stage d'accueil :

Une semaine de formation non rémunérée du 27 août au 31 août.

2) Formation filée :

Deux jours par semaine (lundi-mardi ou jeudi-vendredi) jusqu'aux congés d'automne. Devant la classe les deux autres jours.

Formation certains mercredis.

Des outils pour les PES

→ Le Journal des PES

→ <http://pes.sudeduccreteil.org>

→ contact@pes.sudeduccreteil.org

Dispensé de timbrage

CRÉTEIL C.C.

Créteil
SUD
Éducation

11-13 rue des Archives
94010 CRÉTEIL CEDEX

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Supplément n° 4 au JA n°90

Prix : 1,5 € / abonnement : 15 €

Solidaires

Partout, la solidarité doit l'emporter sur l'individualisme et la recherche du profit. Nous défendons les intérêts collectifs des salarié-es et nous impliquons dans les luttes de «société» (discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, La Poste, le Rail, OGM, recherche, culture, services publics...) **Toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé.** Notre union syndicale interprofessionnelle, Solidaires, y contribue activement. (Elle regroupe les syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs professionnels).

Unitaires

Parce que c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications, nous sommes **un syndicat résolument intercatégoriel** : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition ni de statut ni de grade. Pour créer un rapport de force au service des revendications des salarié-es SUD prône **l'unité d'action du front syndical**, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat démocratique.

Démocratiques

La démocratie à SUD éducation c'est la **rotation des mandats**, la **limitation des décharges syndicales** à une demie au maximum, la révocabilité des mandat-es et une véritable **indépendance à l'égard de tous les partis politiques**, garantie par nos statuts. Des **assemblées générales d'adhérent-es** sont organisées mensuellement et **permettent à chacun-e de participer aux décisions**.

Nous défendons également la **démocratie dans les luttes** : celles-ci appartiennent à ceux et celles qui les mènent, pas à de lointaines «directions syndicales».

Le journal des écoles du 77

→ SOMMAIRE

- **Édito : C' est maintenant qu' il faut agir !** p.1
- **Quelle école ?** pp.2-3
- **Faisons respecter nos droits syndicaux** p.4
- **Quel syndicalisme pratiquons-nous ?** p.5
- **Bulletin d'adhésion** pp.6-7
- **Formation des PES** p.8



Pour vous tenir au courant des luttes, de l'actualité syndicale,
www.sudeduccreteil.org

SUD Éducation Académie de Créteil - Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Maison des syndicats de Créteil, 11-13 rue des Archives - 94010 Créteil cedex Tel : 01.43.77.33.59 - Fax : 01 43 77 65 58

e-mail : contact@sudeduccreteil.org Site : <http://www.sudeduccreteil.org>

Directeur de la publication : Luc COLPART / Commission Paritaire N° 1210S07631